



CHAMPIONNATS JEUNES

ACCESSION-RETROGRADATIONS

à l'issue de la saison 2019/2020

(sous réserves des modifications qui pourraient y être apportées suivant les décisions pouvant intervenir ultérieurement ou des procédures en cours)

Accessions :

R1 U14

Le premier de chaque groupe R1 U14 accède en championnat Grand Est U15 Orange.

R1 U16

Le premier de chaque groupe R1 U16 disputera un match de barrage dont le vainqueur accèdera en championnat national U17.

Si une des équipes classées premières n'a règlementairement la possibilité d'accéder, la seconde accèdera en championnat national U17.

Si aucune des deux équipes classées premières n'a règlementairement la possibilité d'accéder, un match de barrage sera organisé entre les deux équipes classées secondes et ainsi de suite jusqu'à ce qu'un accédant puisse être désigné.

Le match de barrage se jouera sur une rencontre unique sur le terrain du meilleur classé au « Carton Bleu ».

R1 U18

Le premier de chaque groupe R1 U18 disputera un match de barrage dont le vainqueur accèdera en championnat national U19.

Si une des équipes classées premières n'a règlementairement la possibilité d'accéder, la seconde accèdera en championnat national U19.

Si aucune des deux équipes classées premières n'a règlementairement la possibilité d'accéder, un match de barrage sera organisé entre les deux équipes classées secondes et ainsi de suite jusqu'à ce qu'un accédant puisse être désigné.

Le match de barrage se jouera sur une rencontre unique sur le terrain du meilleur classé au « Carton Bleu ».

R2 U15

Le premier de chaque groupe R2 U15 accède en R1 U16.

R2 U17

Le premier de chaque groupe R2 U17 accède en R1 U18.

Le meilleur second des 3 groupes accède en R1 U18.

R3 U14

Les deux premiers de chaque groupe R3 U14 Alsace et Lorraine accèdent en R2 U15.

Le premier de chaque groupe R3 U14 Champagne Ardenne accède en R2 U15.

R3 U16

Les deux premiers de chaque groupe R3 U16 Alsace et Lorraine accèdent en R2 U17.

Le premier de chaque groupe R3 U16 Champagne Ardenne accède en R2 U17.

R3 U18

Les deux premiers de chaque groupe R3 U18 Alsace et Lorraine accèdent en R2 U19.

Le premier de chaque groupe R3 U18 Champagne Ardenne accède en R2 U19.

Accessions Districts**R1 U14**

6 équipes des championnats U13 ou U14 des districts (2 du secteur Alsace – 2 du secteur Champagne Ardenne – 2 du secteur Lorraine) désignées accédantes selon les modalités définies par l'instance compétente des districts et de la ligue.

R3 U14

8 équipes des championnats U13 ou U14 des districts (4 du secteur Alsace – 4 du secteur Lorraine) désignées accédantes selon les modalités définies par l'instance compétente des districts et de la ligue.

Les Districts peuvent décider que le club qui accède du championnat de district U13 en championnat de ligue R1 U14 et R3 U14 a la possibilité sur demande officielle de conserver une équipe dans le championnat de premier niveau de District U13. Les Districts recourant à cette possibilité doivent la soumettre à l'approbation de leur Assemblée Générale.

R3 U16

5 équipes des championnats U15 ou U16 des districts (2 du secteur Alsace – 3 du Lorraine) désignées accédantes selon les modalités définies par l'instance compétente des districts et de la ligue.

R3 U18

5 équipes des championnats U17 ou U18 des districts (2 du secteur Alsace – 3 du Lorraine) désignées accédantes selon les modalités définies par l'instance compétente des districts et de la ligue.

Lorsqu'une équipe classée première d'un groupe est empêchée d'accéder au niveau supérieur ou y renonce pour quelque raison que ce soit, c'est l'équipe suivante dans l'ordre du classement de ce groupe qui accède sans excéder la cinquième place incluse.

Une équipe a la possibilité de remplacer une autre équipe du même club dans le jeu des montées et descentes.

Rétrogradations :

Si une équipe est reléguée du Championnat National U19, elle sera intégrée en R1 U18 où R2 U19 selon son choix.

Si une équipe est reléguée du Championnat National U17, elle sera intégrée en R1 U18.

Grand Est U15 Orange

Les clubs classés aux deux dernières places du championnat Grand Est U15 Orange sont relégués en R1 U16.

R1 U14

Les clubs classés aux deux dernières places dans chacun des deux groupes du championnat R1 U14 sont relégués en R2 U15.

R1 U16

Les clubs classés aux deux dernières places dans chacun des deux groupes du championnat R1 U16 sont relégués en R2 U17.

R1 U18

Les clubs classés aux deux dernières dans chacun des deux groupes du championnat R1 U18 sont relégués en R2 U19.

R2 U15

Les clubs classés aux deux dernières places (12 et 11) des groupes B et C du Championnat R2 U15 sont relégués en R3 U16 (secteur Alsace et Lorraine)

Les clubs classés aux deux dernières places (11 et 10) du groupe A du Championnat R2 U15 sont relégués en U16 District (secteur Champagne Ardenne).

R2 U17

Les clubs classés aux deux dernières places dans chacun des trois groupes du Championnat R2 U17 sont relégués en R3 U18 (secteur Alsace et Lorraine) et U18 District (secteur Champagne Ardenne).

Le classé moins bon dixième des 3 groupes est relégués dans la division inférieure de son secteur

R2 U19

Les clubs classés aux deux dernières places (12 et 11) dans le groupe A sont relégués en U18 District (secteur Champagne Ardenne).

Les clubs classés aux deux dernières places (12 et 11) dans le groupe B sont relégués en R3 U18 (secteur Lorraine)

Les clubs classés aux deux dernières places (11 et 10) dans le groupe C sont relégués en R3 U18 (secteur Alsace)

R3 U14

Secteur Alsace : Le club classé à la dernière place (11^{ème}) du groupe est remis à disposition de leur district respectif.

Secteur Lorraine : Les clubs classés aux deux dernières places (12 et 11) du groupe sont remis à disposition de leur district respectif.

R3 U16

Secteur Alsace : Le club classé à la dernière place (11^{ème}) du groupe est remis à disposition de leur district respectif.

Secteur Lorraine : Les clubs classés aux trois dernières places (13, 12 et 11) du groupe sont remis à disposition de leur district respectif.

R3 U18

Secteur Alsace : Les clubs classés aux trois dernières places (11, 10, 9) du groupe sont remis à disposition de leur district respectif.

Secteur Lorraine : Les clubs classés aux quatre dernières places (14, 13, 12, 11) du groupe sont remis à disposition de leur district respectif.

Les descentes des championnats R1, R2 et R3 peuvent être augmentées en fonction du nombre d'équipes reléguées du championnat National en R1 ou tout cas de figure augmentant le nombre de relégation.